Au Burkina Faso, une fédération nationale de mutuelles de santé est en route

La CAMUS-BF (Concertation des Acteurs de la Mutualité Sociale du Burkina Faso) a organisé, du 12 au 14 novembre 2019, à Ouagadougou, un atelier de réflexion sur l'architecture de la mise en place de la fédération nationale des mutuelles sociales du Burkina Faso, présidé par l'ONG ASMADE.

La CAMUS-BF est un cadre qui réunit tous les acteurs au niveau national qui promeuvent le développement des mutuelles sociales. Elle est ainsi constituée de structures d'appui, des unions des mutuelles sociales et de la fédération des mutuelles professionnelles.

Dans le cadre de son programme 2017-2021, cofinancé par Solsoc et la DGD (coopération belge), la CAMUS-BF s'est fixé comme objectif de mettre en place une faîtière nationale des mutuelles sociales. A cet effet, des avant-projets de textes de base ont été rédigés et un atelier de trois jours a été organisé afin de définir un schéma de fonctionnement de la future fédération qui fasse le lien avec les options de l'Assurance Maladie Universelle (AMU).

Cet atelier a réuni autour de la table les membres du bureau exécutif de la CAMUS-BF, la Direction nationale de la promotion de la mutualité du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale, la fédération des mutuelles professionnelles et les représentants des structures d'appui aux mutuelles sociales RAMS, EMMAÜS et ASMADE.

Une présentation des exemples de fédérations nationales de mutuelles dans la sous-région par Monsieur Adama SANOU, Directeur de la promotion de la mutualité a permis aux participants de mettre à niveau leurs connaissances et a nourri les débats qui ont suivi au sein des travaux groupes. Ces travaux de groupes avaient pour objet de fédérer les positions des participants, de relire les avant-projets de textes de base de la faîtière nationale et de revoir les objectifs de la CAMUS-BF en fonction de ceux de la future faîtière nationale.

A l'issue des travaux, il a été convenu que les unions régionales des mutuelles sociales achèvent le processus de mise en place de leur fédération le 9 décembre 2019.

La fédération des mutuelles professionnelles (professionnelle dans le sens lié à une profession, par exemple la mutuelle des douaniers) a entrepris de créer des unions de mutuelles par branches d'activités. Elle devra poursuivre ce travail de transformation des mutuelles et des caisses de solidarité existantes en mutuelles sociales. La création d'unions permettra la régularisation de leur fédération.

De nouvelles missions ont, par ailleurs, été déléguées à la CAMUS-BF. Elle devra maintenant également travailler à l'harmonisation des interventions en matière de mise en place et de gestion des mutuelles sociales conformément à la réglementation en vigueur, à la professionnalisation de la gestion des mutuelles sociales, à la promotion de l'inter-mutualité, à la promotion de la prise en charge des risques longs, à la promotion de la *Plateforme de Lomé*… Les activités engagées seront évaluées en fin 2020 pour la structuration du mouvement et parachevées en fin 2021 au plus tard.